

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

07/04/2023

Date de l'affichage

07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Mormant, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Frédéric BRUNOT, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Philippe DUCQ, Aymeric DUROX, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Édith LION, Christophe MARTINET, Farid MÉBARKI, Nadia MEDJANI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Sylvie PROCHILLO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, Joëlle VACHER.

Absents excusés représentés

Davy BRUN par Sébastien COUPAS, Carine CALMON PLANTIN par Yannick GUILLO, Sylvain CLÉRIN par Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH par Michel BILLOUT, Gilbert LECONTE par Jean-Jacques BRICHET, Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Jean-Yves RAVENNE par Frédéric ROCHER, Alain THIBAUD par Sébastien DROMIGNY

Absent

Néant

44 conseillers communautaires en exercice : 36 présents et 8 représentés à la séance.

Monsieur Pierre-Yves NICOT est nommé secrétaire de séance.

2023/62-20 – OBJET : CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN DE NANGIS VALANT OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

Le Conseil communautaire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2021/29-01 du conseil communautaire en date du 5 mai 2021 portant validation et signature de la Convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Nangis ;

Considérant la Convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Nangis, signée le 28 mai 2021 avec le Préfet de Seine-et-Marne et le Maire de Nangis ;

Considérant les orientations stratégiques du projet de territoire approuvé le 27 juin 2019 et les enjeux écologiques, démographiques et économiques ;

Considérant les divers éléments validés par le Comité de Pilotage du Programme Petites Villes de Demain de Nangis qui s'est tenu le 15 mars dernier ;

Considérant l'intérêt que revêt la signature de la Convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire de Nangis pour participer à la relance économique et écologique du territoire de la Brie Nangissienne ;

Considérant le projet de Convention cadre PVD valant ORT de Nangis ;

Après en avoir délibéré, à,

- 31 voix pour,
- 10 abstentions (Carine CALMON PLANTIN, Christian CIBIER, Jean-Marc DESPLATS, Aymeric DUROX, Yannick GUILLO, Ghislaine HARSCOET, Christophe MARTINET, Pierre PERRET, Aurélie POLESE et Joëlle VACHER)
- 3 voix contre (Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH et Clotilde LAGOUTTE)

ARTICLE UN :

Approuve la Convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire de Nangis.

ARTICLE DEUX :

Autorise le Président à signer la Convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire de Nangis.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 13 avril 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 26 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230413-2023_62_20-DE